



PRESENTATION

Recyclage

Prévention et Secours Civique de niveau 1 - PSC1

PSC 1

Prévention
& Secours Civique

NIVEAU 1

Public visé :

- Tout public âgé de 10 ans minimum (autorisation parentale nécessaire pour les mineurs) et titulaire de la formation PSC1 depuis moins de 5 ans.
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

Pré-requis :

Être titulaire de la formation PSC1 depuis moins de 5 ans.

Objectifs :

Le programme a pour objectif principal l'entretien des connaissances acquises lors de la première formation ainsi que l'introduction de nouvelles connaissances relatives aux principales évolutions rencontrées dans le domaine depuis la dernière séance de formation. Dans ce sens, le recyclage revoit en intégralité tous les modules proposés lors de la formation initiale.

Contenu : révision de toutes les séquences de PSC1

LA PROTECTION - L'ALERTE

LES MALAISES

PERTE DE CONNAISSANCE

ARRÊT CARDIAQUE

OBSTRUCTION DES VOIES AERIENNES

TRAUMATISMES- BRULURES – PLAIES - HEMORRAGIES

Renseignements pratiques :

Durée : 4 heures en présentiel

Participants : 10 stagiaires

Attestation : Certificat de compétences PSC1

Actualisation : conseillée tous les 3 ans (5 ans maximum)

Modalités pratiques et logistiques :

L'ensemble du matériel pédagogique est fourni lors de la formation : Vidéoprojecteur, défibrillateur, valise pédagogique et mannequins.

Délai d'accès à la formation /Inscriptions

Variable en fonction des disponibilités des salles et des formateurs. Prendre contact avec l'UDSP 15.

UNION DEPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS DU CANTAL

86, avenue de Conthe – 15000 AURILLAC – Tél 04 71 48 82 83 – Email : udsp15@sdis15.fr - Site internet : udsp15.fr

Accessibilité aux personnes handicapées :

Contactez l'UDSP 15 pour mettre en place les modules d'accueil et d'organisation. Le formateur adaptera le nombre de participants dans son groupe et les exercices pratiques aux capacités du (des) participant(s)

Lieux de la formation :

La formation peut avoir lieu :

Intra-entreprise : Aux dates que vous souhaitez, dans vos locaux (prévoir une salle spacieuse pour les exercices pratiques) ...

Extra-entreprise : Dans nos locaux, **Aurillac (UDSP15-SDIS)** – Centres de secours du département du Cantal en fonction des disponibilités d'accueil - nous contacter (dates consultables : sur réseaux sociaux, dans la presse, sur le compte professionnel de formation)

Présentation de l'équipe pédagogique :

La formation est dispensée par un formateur titulaire du :

- Certificat de compétences de « Formateur Prévention et Secours Civiques »
- ou du certificat « formateur aux Premiers Secours »

à jour de sa formation continue

Méthodes mobilisées/ Modalités d'évaluation :

Pour obtenir son attestation de recyclage PSC1 le participant doit :

- Participer à toutes les phases de la formation,
- Réaliser tous les gestes de secours lors de l'apprentissage
- Participer comme sauveteur à au moins une activité d'application (cas concret, exercice de simulation...).

Documentation

A l'issue de la formation, chaque participant pourra s'il le souhaite acheter 1 livret PSC1 conformes aux textes en vigueur

Suite de parcours :

Pas de formation de niveau supérieur pour un secouriste seul

Taux de réussite (voir annexe statistiques et taux de réussite)

Contact :

Référents administratifs et handicap :

Stéphanie FOURCAT et Béatrice BILLOUX : 04.71.48.82.83 – mail : udsp15@sdis15.fr